

VOEUX DU MAIRE – 12 JANVIER 2013 – 11 heures

Bonjour à tous,

Je vous remercie tous de votre présence aujourd'hui. L'entrée dans une nouvelle année est une occasion d'exprimer des vœux, envisager des projets, prendre des résolutions... Mais alors que nous sommes tous pris par nos engagements et obligations de tous les jours, la cérémonie des vœux est d'abord et avant tout un moment de convivialité qui nous permet d'échanger tranquillement et de passer un moment agréable.

Et cette nouvelle année 2013 est une année importante pour notre commune ! Comme je vous l'avais dit l'an passé, nous avons décidé, à la majorité des voix, de demander notre intégration à la communauté de communes de Canisy, communauté voisine qui a une approche similaire à la nôtre de la vie en communauté. A l'unanimité, les membres de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale ont approuvé notre demande, et M. le Préfet de la Manche a pris son arrêté pour statuer notre intégration au 1er janvier 2013. Aujourd'hui, nous faisons donc partie de la « 4C », et c'est avec un grand plaisir que nous accueillons aujourd'hui son président, M. Eugène FONTAINE. Je tiens également à le remercier vraiment sincèrement, car dès le début de notre réflexion, il nous a laissés assister à toutes les réunions de la communauté afin que nous prenions bien la température avant de demander notre mariage ! Maintenant, c'est autour de la table que nous siégerons à leurs côtés, pour le développement de notre territoire rural.

Certaines personnes n'ont pu se libérer et m'ont priée de les excuser :

M. QUINQUENEL, conseiller général,

M. GOSSELIN, qui viendra plus tard s'il le peut,

M. TURGIS, capitaine des pompiers,

Mme LE BOT, du service des routes,

M. LASRI, trésorier,

M. GUILLEMETTE, délégué de la SNCF,

Mme HÉLAINE, maire de Dangy,

Mme LEBÉHOT, secrétaire

J'ai une pensée pour tous ceux qui pour des raisons de santé ne peuvent se joindre à nous, et ceux qui, en cette période difficile, ne trouvent pas toutes les joies et tout le bonheur qu'ils attendent, soit parce qu'ils ne trouvent pas de travail, soit parce qu'ils sont dans la peine et la souffrance. Nous avons la chance de vivre dans une commune où nous nous connaissons presque tous, où il nous est possible de s'entraider (même discrètement !), mais nous devons néanmoins rester vigilants pour que des situations difficiles ne nous échappent pas !

L'année 2012 qui vient de s'achever, nous a permis de poursuivre la réfection de nos chemins communaux de la Blanchetière et de la Rouxelière de Bas.

A partir de cette année, c'est la Communauté de Communes qui va gérer nos routes communales. Depuis le 1er janvier, nous adhérons à la Communauté de Canisy, qui a la compétence voirie. La commission communale a fait le tour de l'état de nos chemins et proposé divers travaux sur plusieurs chemins : le Boscq, la Rocquevière, Mondreville, la Corbetière et la Rouxelière de Bas, et l'ensemble a été retenu par la communauté de communes et sera en principe réalisé en 2013.

Entre la pluie importante cette année et le chantier de RTE, nos routes souffrent énormément sous les allées et venues des lourds engins. Avant le début du chantier, nous avons fait constater par

VOEUX DU MAIRE – 12 JANVIER 2013 – 11 heures

huissier l'état de nos voies communales. Une nouvelle évaluation sera faite à la fin du chantier, et RTE s'est engagé à remettre les routes en l'état à l'achèvement des travaux. Il nous faut donc être patients encore...

Autre changement qui est d'ores et déjà en place également : le ramassage des ordures ménagères. Il est assuré maintenant chaque vendredi matin en lieu et place du mercredi. La Communauté de Communes demande également une redevance, qui varie par contre selon le nombre de personnes du foyer. Les personnes seules vont maintenant payer moins cher que les années précédentes, les autres davantage par contre... mais il me semble important de rappeler que la somme restera bien inférieure à ce qui est demandé aujourd'hui sur la Communauté d'Agglomération saint-loise, structure que nous aurions intégré si nous n'avions pas choisi notre intégration à la communauté de communes de Canisy.

Il me faut également rappeler que pour cette année 2012 qui vient de s'achever, nous avons fait le choix de maintenir à 92 € le montant de notre redevance annuelle, malgré l'augmentation de la somme demandée par le SIVOM du Point Fort, à hauteur de 7%. Cette année, en plus, le SIVOM s'est aperçu qu'il doit payer de la taxe foncière et de la Contribution Foncière des Entreprises (ancienne Taxe Professionnelle), et a décidé de nous en répercuter la charge. Nous avons donc reçu, en fin d'année, une facture supplémentaire de 1 687 €. Vu le nombre de logements vacants sur la commune et l'augmentation annuelle du SIVOM, si nous n'avions pas changé de communauté et avons gardé un budget communal, nous aurions été obligés d'augmenter notre redevance à hauteur de 114,55 € pour pouvoir équilibrer ce budget.

Je tiens à vous assurer que la commission des ordures ménagères tente tout ce qu'elle peut pour maîtriser les coûts de ce service, qui continuera néanmoins à augmenter inévitablement (le SIVOM envisage une augmentation annuelle régulière a minima de 7 % sur encore plusieurs années. Je ne peux que vous encourager encore et encore à trier toujours plus. Moins nous emmènerons de sacs de déchets au centre de traitement, plus nous recyclerons, plus nous aurons une chance de réduire les coûts !

Notre changement de communauté de communes a également impliqué un changement de RAM. C'est le service mis à disposition des assistantes maternelles : le Relai d'Assistants Maternelles. Depuis septembre dernier, les 10 assistantes maternelles de Carantilly sont invitées à participer aux activités proposées par l'animatrice de Canisy, et semblent être tout à fait satisfaites de l'offre dont elles disposent.

A l'école, un grand changement se profile pour la rentrée 2013... Nul n'est irremplaçable c'est sûr, mais tout de même, ça va être difficile ! Notre maître préféré n'a plus sa blouse, mais il n'aura bientôt plus non plus ses feutres dans les poches : M. Collette va prendre sa retraite ! Mais pour l'instant, il reste comme toujours disponible et va nous aider à préparer la prochaine rentrée, et je l'en remercie très sincèrement !

En 2012, nous avons poursuivi la rénovation de nos bâtiments communaux, cette fois sur le logement communal au 1 les écoles. Il nous reste à changer 6 fenêtres sur le groupe scolaire pour que l'ensemble soit terminé, et 3 sur le logement 1 les écoles (au rez-de-chaussée). Nous tâcherons d'en remplacer quelques unes encore en 2013 pour terminer en 2014. Ces investissements nous permettent des économies d'énergie très significatives.

VOEUX DU MAIRE – 12 JANVIER 2013 – 11 heures

Le diagnostic des ERP est terminé, et nous attendons celui de la voirie. Les ERP, ce sont les Etablissements Recevant du Public, c'est-à-dire l'école, la poste, la salle de sports, la bibliothèque, l'église, le cabinet d'infirmière ou la mairie... Nous avons des aménagements à prévoir, comme toutes les communes, pour le 1er janvier 2015. Ils sont estimés globalement à 50 000 €.

Nous ne ferons bien sûr pas tout d'un coup, mais nous allons néanmoins démarrer certains aménagements dès cette année...

Nous avons deux gros bâtiments à rénover cette année.

La gare d'abord. Nous l'avons achetée en juillet l'an passé, mais n'avons pu en avoir la jouissance qu'à l'automne, après plusieurs rencontres et discussions avec la SNCF, car les réseaux n'étaient pas déposés, et il nous était impossible de faire entrer une quelconque entreprise au risque de bloquer tout le système ferroviaire du grand ouest !

C'est chose faite maintenant, mais lors d'une dernière rencontre avec les services de la SNCF et de la région, il a été convenu de revoir l'ABF afin de modifier l'orientation de l'abri voyageurs que nous avions prévu... Cette année, nous allons enfin pouvoir réaliser ces travaux !

Concernant l'hôtel restaurant, le dossier est en cours. L'architecte travaille sur le projet, et le permis de construire devrait être déposé à la fin du mois. Si tout va bien, nous pourrions y retenir une table en 2014 !

Un autre dossier se heurte à un problème extérieur : notre résidence pour personnes âgées en partenariat avec Manche Habitat. Le permis de construire a été accepté, mais les travaux ne peuvent démarrer tant que les services de l'Etat n'auront pas accordé d'autorisation pour permettre l'attribution des aides sociales aux locataires ensuite.

Nous poursuivons les démarches bien entendu, parce que ce projet nous semble être vraiment très important pour nos seniors : il leur permettra de rester vivre à Carantilly, dans la nature, chacun chez soi, mais pas isolés du tout !

Le projet de lotissement envisagé route de Dangy nous a apporté une très mauvaise surprise ! Ce terrain avait été placé dans la carte communale lors de l'élaboration de celle-ci en 2006/2007. L'achat du terrain a été effectif en décembre 2009... mais en 2010, de nouvelles dispositions législatives ont été prises concernant l'accessibilité des voiries aux personnes à mobilité réduite. Elles obligent à présenter un projet d'aménagement avec une voirie en forme de lacets, qui occasionnent vous l'imaginez bien des coûts faramineux de viabilisation !

Il nous faut donc nous pencher de nouveau sur les conditions et possibilités d'urbanisation de notre bourg, en respectant les dispositions du SCOT (Schéma de Cohésion et d'Organisation des Territoires) et du Grenelle 2 de l'environnement bien évidemment ! Ce sont des cadres incontournables et très très stricts. Aujourd'hui, on nous demande même d'aménager nos bourgs de campagne avec des maisons collectives à étages pour économiser l'espace. Il ne sera plus possible de vivre à la campagne comme on le faisait il y a encore seulement une dizaine d'années... sauf à réhabiliter les logements existants...

VOEUX DU MAIRE – 12 JANVIER 2013 – 11 heures

Le Grenelle 2, nos employés communaux doivent également en tenir compte. L'utilisation des phytosanitaires doit être très restrictive pour assurer l'entretien des espaces verts, et en particulier autour de l'étang où ils sont interdits. Leur travail est néanmoins bien souvent félicité par les très nombreux badauds carantillais ou des alentours qui apprécient réellement la beauté et le calme du lieu, ce qui nous conforte dans notre investissement de l'an passé !

Très apprécié aussi le sourire d'Aurélie, notre gérante de l'agence postale ! Elle va nous rejoindre tout à l'heure, après le travail, puisque depuis le 1er janvier, nous ouvrons la Poste deux heures de plus par semaine, le samedi matin de 10 h à 12 h.

Je ne terminerai pas sans remercier vraiment beaucoup beaucoup chacun des bénévoles qui s'implique avec passion au service de nous tous. Ils sont nombreux au sein des diverses associations qui animent chacune à leur manière la vie de notre commune. Ils sont nombreux aussi à donner de leur temps pour le fleurissement du bourg par exemple. D'autres préparent et servent le repas des anciens organisé par le CCAS, d'autres passent des heures pour une présentation soignée et agréable de notre bulletin communal, d'autres encore s'unissent pour préparer cette cérémonie des voeux du maire... ! Vous allez pouvoir goûter tout à l'heure le travail de Virginie, Sylvie, Danielle, Pierrette et Isabelle... si c'est aussi bon que c'est beau, on devrait se régaler ! En tous cas, un très très grand merci à tous !

Et puis, je tiens à remercier beaucoup aussi les bénévoles du Comité des Fêtes ! Ils ont d'abord passé beaucoup de temps à préparer puis poser de nouvelles illuminations, moins gourmandes en électricité... Et ils ont sacrément réussi ! Nous avons effectivement réalisé cette année de belles économies ! ! ! ! !

Je suis vraiment sincèrement désolée de ce gros problème technique (lié à l'humidité ambiante !) qui a plongé notre bourg dans le noir pendant la période des fêtes ! Mais notre équipe de bénévoles ne s'est pas laissée décourager, et ils sont une bonne dizaine à avoir consacré leur semaine de vacances de Noël à travailler chaque jour à la création de pans inclinés à l'extérieur et à la rénovation du sol de leur salle, et ma foi, c'est plutôt une très belle réussite ! On peut vraiment les féliciter je crois !

Avant que nous passions à la dégustation des toasts, je vous souhaite à tous, au nom de l'équipe municipale, une très très bonne année, où santé, bonheur et réussite seront au rendez-vous j'espère !

Marylène HENRY

VOEUX DU MAIRE – 12 JANVIER 2013 – 11 heures

Il n'y a pas de souci, je vous propose de venir me voir quand vous voulez lors de l'une de mes permanences à la mairie. Aujourd'hui, nous sommes dans une cérémonie de voeux, et nous n'allons pas lancer un débat maintenant, qui nous empêcherait d'avoir tout notre temps pour les divers échanges individuels entre nous tous